**Découvrez l’application mobile « Mon Pajemploi au quotidien »**

Vous employez un assistant maternel pour la garde de votre enfant à la rentrée ? L’Urssaf service Pajemploi lance l’application mobile « Mon Pajemploi au quotidien ». Celle-ci est complémentaire aux services en ligne proposés sur [pajemploi.urssaf.fr](https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html) et adaptée aux besoins des nouveaux parents employeurs et des assistants maternels.

**Une simplification de vos démarches**

L’application mobile « Mon Pajemploi au quotidien », gratuite et optionnelle, simplifie vos démarches et sécurise la relation de travail avec votre assistant maternel.  
Complémentaire aux fonctionnalités de votre compte en ligne, cette application permet à l’employeur et son assistant maternel un usage régulier, en binôme, tout au long du mois.

« Mon Pajemploi au quotidien » est compatible avec la majorité des contrats de travail, à l’exception des CDD ainsi que des plannings de garde variant d’une semaine à l’autre, qui seront ajoutés dans les prochaines versions de l’application.

**Des fonctionnalités complémentaires au service Pajemploi**

Une configuration multi-contrats

Vous pouvez gérer les plannings et déclarations de plusieurs gardes simultanées. L’application vous permet de naviguer facilement entre vos différents contrats de garde.

Un planning partagé

Seul ou en binôme avec votre assistant maternel, l’application vous permet de consulter et d’ajouter au planning les évènements liés à la garde (absences, heures supplémentaires, congés, etc.).

Des calculs automatiques des salaires

« Mon Pajemploi au quotidien » calcule automatiquement les montants à déclarer selon les termes de votre contrat mais aussi les évènements ajoutés au planning.

Une déclaration instantanée

Vous souhaitez consulter les informations de votre pré-déclaration à tout moment ? Mon Pajemploi au quotidien actualise votre déclaration en fonction des évènements ajoutés au planning partagé. Il ne vous reste plus qu’à vérifier et à valider la déclaration à la fin de chaque mois depuis l’application.

Encore plus de facilité avec Pajemploi +

Avec Mon Pajemploi au quotidien, vous bénéficiez également de Pajemploi +. Une fois cette option activée sur [pajemploi.urssaf.fr](https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/mpaq/mon_pajemploi_au_quotidien.html) avec l’accord de votre salarié, la rémunération de votre assistant maternel est versée 3 jours après la validation de votre déclaration.

**Télécharger « Mon Pajemploi au quotidien »**

Pour utiliser l’application mobile « Mon Pajemploi au quotidien », rien de plus simple ! Activez votre compte en ligne depuis [pajemploi.urssaf.fr](https://www.pajemploi.urssaf.fr), puis téléchargez l’application depuis [l’App Store](https://apps.apple.com/app/apple-store/id1642486161?pt=118910426&ct=re_promo_lien-peetam_2307&mt=8) ou [Google Play.](https://play.google.com/store/apps/details?id=acoss.paje.mpaq&utm_source=lien_peetam&utm_medium=reseauxsociaux&utm_campaign=dicom_promo_mpaq&utm_content=202307)